TRADUCTION ET DIFFUSION dial

D 34

Brésil: Rapport de l'évêque de Campina Grande (Etat de la Parayba) à la suite d'un incident avec les autorités militaires

Campina Grande, le 29 mars 1972

Présidence de la Conférence Nationale
des Evêques du Brésil

A titre de subside sur la situation de l'Eglise au Brésil, j'ai l'honneur de vous informer des faits suivants.

A l'occasion de l'anniversaire de la Révolution(de 1964), je fus invité à célébrer une messe par le capitaine Antônio de Paulo Câmara, commandant de la 5e Cie d'Infanterie et de la place de Campina Grande. L'invitation fut faite par téléphone et il me fut demandé avec insistance d'en être le célébrant. Par la suite, j'essayai d'atteindre le capitaine Câmara pour lui expliquer que, bien que la messe pût être célébrée dans la cathédrale, je n'en serais pas le célébrant. Je ne parvins pas cependant à localiser l'officier en question, car il était en déplacement.

La veille du jour marqué pour la cérémonie, je lui envoyai une carte de visite pour lui confirmer la date et l'heure de la messe ainsi que le nom du prêtre qui la célébrerait.

Au cours de la matinée qui suivit, le capitaine vint chez moi; il était visiblement irrité. Il me dit n'avoir pas été étonné de mon refus de célébrer la messe. Il se disait assuré, par ailleurs, que, dans le cas d'une messe pour Che Guevara, j'aurais accepté. Il se mit ensuite à déclarer que l'Eglise du Brésil et de l'Amérique Latine n'avait jamais rien fait pour le peuple depuis l'époque de la colonisation, et qu'elle cherchait maintenant à s'autoaffirmer en adoptant des positions étrangères à l'Evangile. Je le laissai parler. Puis je lui fis observer que cette conversation devait se dérouler sur un ton plus calme pour nous permettre de réfléchir sur certains points qui me semblaient justifier, en tant qu'évêque du diocèse, mon refus de célébrer cette messe.

Voici les points que je fis ressortir.

Dans les circonstances actuelles et en tant que membre de la Conférence Nationale des Evêques du Brésil, face aux tensions créées par certaines autorités en différents secteurs concernant plusieurs de mes frères dans l'épiscopat, il ne me semblait pas normal d'accepter de célébrer cette messe-anniversaire. Je pris soin de déclarer que je savais reconnaître les aspects positifs du programme mis en oeuvre par la Révolution, mais qu'aussi je ne pouvais être d'accord avec certains autres aspects, en particulier

en ce qui concernait la défense des droits de la personne humaine qui, dans de nombreux cas, n'étaient pas respectés. Mes manières de voir ne furent évidemment pas toutes reçues, car elles divergeaient du mode de pensée de cet officier.

Au moment de se retirer, le Capitaine me demanda si j'irais ou non à la Séance Civique, prévue au programme de cette journée. Je lui répondis que oui. La signification d'une séance civique, à laquelle j'avais été officiellement invité, me paraissait différente d'un acte liturgique tel qu'une messe célébrée par moi dans les circonstances expliquées précédemment.

Je notai qu'il insistait beaucoup pour que je ne comparusse pas à la séance.

Au cours de la journée, je provoquai une réunion avec des membres du Conseil Presbytéral et quelques autres prêtres, lesquels furent tous d'accord pour que je comparaisse à la Séance Civique. En arrivant au Théatre, je fus barré par un citoyen en civil qui se déclara agent de la Police Fédérale et affirma qu'il avait reçu l'ordre de m'empêcher d'entrer. Je réclamai la présentation de sa carte. Il me demanda si j'étais ou non l'évêque de la ville. Devant ma réponse affirmative, il me répondit simplement qu'il ne pouvait me permettre d'entrer et qu'il m'accompagnerait jusqu'à une certaine distance.

Je pris alors ma voiture et rentrai chez moi.

Je sus par la suite, grâce à ceux qui participèrent à la séance, que le capitaine en question, le conférencier de la journée, avait ouvertement attaqué l'Eglise et les nombreux faux prophètes, d'après lui, dont le Christ a dit qu'ils étaient infidèles à l'Evangile.

Voilà l'exposé des faits. J'y joins en annexe la copie de la lettre officielle que j'ai envoyée au commandant en chef de la 4e Armée, au commandant de la 7e Région Militaire et au Ministre de la Justice.

Je vous prie de bien vouloir excuser l'éventuel manque de clarté de ce rapport. Je l'estime cependant nécessaire comme apport pour la réflexion de mes frères de la Présidence de la Conférence Nationale des Evêques du Brésil et de l'Episcopat national.

Avec mes sentiments très dévoués.

+ Manuel Pereira da Costa
évêque du diocèse

(Campina Grande 2)